

Politique d'Achats Responsables

1. Objet du document

La présente politique définit le cadre des achats responsables au sein de l'établissement. Elle vise à orienter les pratiques d'achat vers des solutions durables, locales, éthiques et respectueuses de l'environnement, tout en garantissant la qualité des prestations attendues.

2. Champ d'application

Cette politique s'applique à tous les achats généraux, prestations événementielles, traiteurs référencés ou sous-traitants, ainsi qu'aux services impliqués dans la sélection, le pilotage et l'évaluation des fournisseurs.

3. Principes généraux

L'établissement s'engage à promouvoir un modèle d'achats fondé sur :

- La réduction des impacts environnementaux,
- La sobriété et l'optimisation des ressources,
- Le recours privilégié à des prestataires locaux,
- La contribution positive au dynamisme du territoire,
- La transparence et l'éthique dans la relation fournisseur.

4. Objectif des achats responsables

Les achats responsables ont pour objectif de contribuer à :

- Réduire les émissions liées au transport et à la logistique,
- Diminuer les déchets générés par les prestations,
- Favoriser les démarches RSE des fournisseurs,
- Encourager l'emploi local et les circuits courts.

5. Bonnes pratiques

L'établissement met en place des pratiques responsables adaptées à son activité :

- Réduction des livraisons et optimisation des flux logistiques,
- Absence de camions dédiés au transport de vaisselle ou de matériel,
- Suppression des rotations de location de vaisselle,

- Lavage de la vaisselle effectué sur place, grâce à des équipements performants incluant un osmoseur,
- Utilisation systématique de vaisselle réutilisable à la place de contenants jetables,
- Gestion rigoureuse du tri des déchets : carton, verre (avec verre consigné), déchets alimentaires et végétaux, piles (via COREPILE),
- Choix attentif de produits d'entretien responsables.

6. Relations fournisseurs et sélection responsable

La sélection et le suivi des prestataires intègrent les principes suivants :

- Préférence donnée aux fournisseurs locaux : environ 95 % sont basés en Île-de-France,
- Intégration progressive et proportionnée de critères RSE,
- Valorisation des certifications, notamment ISO 20121 : tous les traiteurs sous-traitants sont certifiés, et deux tiers des traiteurs référencés le sont également,
- Évaluation continue selon une grille RSE simple et adaptable.

7. Attentes responsables vis-à-vis des fournisseurs

L'établissement exprime des attentes claires, non contraignantes mais structurantes, envers ses fournisseurs :

- Engagement minimal sur le tri et la réduction des déchets,
- Maîtrise ou diminution des emballages,
- Transparence sur les pratiques RSE et les démarches certifiées,
- Utilisation privilégiée de matériaux réutilisables ou durables

Un plan de progrès peut être proposé de manière collaborative.

8. Conformité réglementaire

Les achats responsables se réalisent dans le respect des réglementations en vigueur, notamment la loi AGEC, les normes et exigences propres au secteur événementiel et aux activités de restauration.

9. Veille et amélioration continue

La veille des bonnes pratiques et des innovations responsables sera progressivement renforcée, notamment via l'observation du marché et des prestataires engagés. L'établissement renforce progressivement sa veille sur les innovations responsables, les bonnes pratiques du secteur et l'évolution des normes. Les retours d'expérience fournisseurs et internes contribuent à cette démarche.

Annexe – Grille d'évaluation RSE

Cette grille est proposée pour évaluer, de manière simple et progressive, les prestataires et fournisseurs selon différents critères responsables, notés de 1 à 3.

Critère	Description	Niveau (1-3)	Commentaires
Engagement environnemental	Existence d'une démarche RSE, actions mises en œuvre (tri, réduction énergie...).		
Certifications & labels	ISO 20121, Ecocert et autres labels reconnus		
Gestion des déchets	Pratiques de tri, réduction des emballages, consignes.		
Proximité géographique	Distance du site, optimisations logistiques.		
Usage de matériel responsable	Matériel réutilisable, limitation du plastique.		
Impact social	Conditions de travail, emploi local.		